

SEANCE DU  
18 DÉCEMBRE 2025

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**70**

**Nombre de conseillers présents :**  
**50**

**Date de convocation :**  
**12 décembre 2025**

**Date d'affichage :**  
**19 décembre 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Guy MIKOJASKI - M. Félix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 60**

**Nombre de Conseillers ayant voté pour : 60**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 10**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. Thierry BUISSON  
M. Cyril GOMET  
M. Didier LAUBERAT  
Mme Christiane MATHOS  
M. Frédéric MARASCIA  
Mme Jeanne-Danièle PICARD  
M. Jean PISSELOUP  
M. Laurent SELVEZ  
Mme Fabrice VESVRES  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Michel CHAVOT



Vu les articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2161-2 à R.2161-5, L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique relatifs à la passation des accords-cadres à bons de commande sur appel d'offres ouvert,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine, qui exerce la compétence eau et assainissement, est amenée à intervenir régulièrement sur les réseaux publics d'eau potable, d'eau brute, d'assainissement collectif eaux usées, unitaires et eaux pluviales dans le cadre de travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension des réseaux.

Ces travaux étant connus et répétitifs, ils sont réalisés dans le cadre d'un accord cadre à bons de commande comportant actuellement quatre lots :

- Lot 1 – travaux assainissement
- Lot 2 – chemisage réseau d'assainissement
- Lot 3 – branchements ponctuels d'assainissement
- Lot 4 – travaux d'eau potable

Ces accords-cadres à bon de commande arrivent à échéance le 15 juin 2027.

Le lot 4 eau potable sera caduc avant cette date compte tenu de l'atteinte anticipée des montants maximums annuels, ceci malgré la modification 2 du marché en cours, prévoyant l'augmentation des montants annuels. Cette situation est due au programme de travaux d'investissements conséquent et aux modifications liées au nouveau contrat de régie intéressée eau potable (2026-2035).

L'échéance du lot 4 est donc envisagée mi-2026.

Une procédure sous forme d'appel d'offre ouvert sera donc lancée prochainement, pour la réalisation des travaux d'eau potable et d'eau brute dont le montant est estimé à 3 000 000 € HT/an.

Les travaux portent principalement sur :

- L'extension de réseaux d'eau potable ;
- Le renouvellement des canalisations d'eau potable principalement de diamètres 60mm à 150 mm et occasionnellement de diamètres 200mm à 400mm ;
- La création ou le renouvellement de poteaux incendie.

Le montant annuel a été fortement augmenté par rapport au marché précédent. Il a été estimé sur la base du budget prévisionnel 2026 et tient compte d'une augmentation des travaux à la suite de la finalisation du schéma directeur d'eau potable prévue en 2026, ainsi que les travaux d'accompagnement de la phase 3 de mise en sécurité de la RCEA.

Cet accord-cadre à bons de commande sera conclu pour un an renouvelable trois fois, à chaque fois pour une année supplémentaire, et pour une durée globale qui ne pourra donc pas excéder 4 ans.

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de commande publique, à signer l'accord-cadre à bons de commande à intervenir, pour un montant maximal annuel de 3 000 000 € HT, avec le prestataire qui sera retenu à l'issue de la procédure.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de commande publique, à signer l'accord-cadre à bons de commande, ayant pour objet les travaux sur les réseaux publics d'eau potable, d'une durée d'un an renouvelable trois fois, à intervenir avec le prestataire qui sera retenu à l'issue de la procédure, pour un montant maximal annuel de 3 000 000 € HT.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 19 décembre 2025  
et publié, affiché ou notifié le 19 décembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Jean-François JAUNET



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Jean-François JAUNET



Le secrétaire de séance,  
Michel CHAVOT

